



LA VILLE  
DE STAD

# PLAISIRS D'HIVER

PLAISIRSDHIVER.BE ← WINTERPRET.BE

# WINTERPRET

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le jeudi 22 novembre 2018 - **Ce jeudi 22 novembre, dès 6 heures, le magnifique sapin des Plaisirs d'Hiver, offert par la Wallonie, est érigé sur la Grand-Place aux côtés de la crèche grandeur nature.**

Découpé le jeudi 21 novembre en région Wallonne, l'épicéa prendra place au milieu de la plus belle place du monde durant les cinq semaines des Plaisirs d'Hiver, du 30 novembre au 6 janvier.

### **FICHE D'IDENTITÉ**

**Espèce :** Epicéa commun (*Picea abies*).

**Hauteur :** 22 mètres.

**Origine :** Commune de Baelen, propriété de la Région Wallonne, Forêt Domaniale de l'Hertogenwald occidental, lieu-dit : « Millescheid ». Forêt certifiée PEFC (\*).

**Altitude :** 479 mètres.

« Après un convoi exceptionnel depuis l'Ardenne belge, le sapin est arrivé tôt ce matin sur la Grand-Place. Cette année, il mesure 22 mètres de haut et s'illuminera de mille feux le 30 novembre au milieu d'un son et lumière féérique » explique Karine Lalieux, Echevine du Tourisme et des Grands Evénements de la Ville de Bruxelles.

Les décorations seront acheminées à Bruxelles à l'aide de quatre camions. Ces samedi 24 et dimanche 25 novembre, pas moins de huit personnes habilleront le sapin de près de 200 boules blanches et bleues, de guirlandes blanches d'1.8 km et d'une quarantaine de perles de lumières bleues. Cet habit de gala rappellera les couleurs de la Finlande, pays célébré cette année. Ce symbole des fêtes de fin d'année trônera fièrement au centre du spectacle son et lumière que les visiteurs découvriront à partir du 30 novembre, lors de l'inauguration des Plaisirs d'Hiver, vers 17h45.

« Cette année encore la Ville de Bruxelles a l'honneur de recevoir ce somptueux cadeau de la Région wallonne. C'est une fierté pour Bruxelles d'accueillir le sapin sur la plus belle place du monde », conclut Philippe Close, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles.

(\*) PEFC : Program for the Endorsement of Forest Certification.

Le label PEFC apposé sur le bois ou sur le papier indique que le produit provient de forêts gérées durablement. Ce label a été créé par PEFC International, une ONG qui regroupe tous les acteurs forestiers : utilisateurs, propriétaires, scientifiques, industriels et associations environnementales.

PEFC, le plus grand système de certification forestière au monde, garantit une gestion durable des forêts suivant des critères stricts, avec un équilibre entre les fonctions écologiques, sociales et économiques de la forêt afin d'assurer son avenir. En Wallonie, environ 300.000 hectares sont certifiés PEFC, ce qui représente plus de 50% des forêts.

### **CONTACTS**



### **VILLE DE BRUXELLES**

Wafaa Hammich, Cabinet du Bourgmestre,  
Wafaa.Hammich@brucity.be,  
+32 (0)484 87 06 61

Audrey Poels, Cabinet de Karine Lalieux,  
Audrey.Poels@brucity.be,  
+32 (0)485 57 09 98

### **ORGANISATION**

Marina Bresciani, Brussels Major Events,  
m.bresciani@bmeo.be,  
+32 (0)478 22 61 59

